

2017 DPA 42 : Fontaine du marché Saint Germain, 73, rue Bonaparte (6^e) – Travaux de restauration - Permis de construire.

Projet de délibération

Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris envisage de réaliser la restauration de la fontaine du marché Saint Germain sise 73, rue Bonaparte (6^e), inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le programme des travaux prévoit de redonner un aspect neuf et une meilleure tenue dans le temps à la fontaine, en remédiant à ses nombreuses pathologies telles que le soulèvement du socle, l'esthétique de la pierre et des ornements, l'étanchéité des bassins, le bon fonctionnement des ajutages ou l'absence d'éclairage.

Les travaux, d'une durée globale de 3 mois, devraient débuter en décembre 2017.

Le coût d'investissement global prévisionnel de cette opération est estimé à 320 000 € TTC.

La fontaine étant inscrite en tant que monument historique, il est nécessaire de déposer au préalable une demande de permis de construire pour cette opération.

J'ai donc l'honneur de demander à votre assemblée de m'autoriser à déposer la demande de permis de construire en vue de la restauration de la fontaine du marché Saint Germain sise 73, rue Bonaparte (6^e).

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris